

Pas de tango ce soir?

Eh bien non, ce soir là, tu n'as même pas eu droit à « ton » tango, et tu me l'as fait remarquer. Si je ne te connaissais pas j'aurais même pu penser que tu m'en tenais rigueur. Mais je sais ton esprit taquin, et tout cela n'était que « pour rire », comme disent les enfants. Car, en fait, tout comme la grande majorité d'entre nous, tu étais émerveillée par la ferveur festive qui se manifestait spontanément, en cette belle soirée de la fête de la musique. Alors, sans que pour autant le charme du tempo argentin soit remis en cause, conviens avec moi, qu'il eût été un peu en décalage.

Sans « *chichis* », à la bonne franquette, avec des sourires plein les lèvres; tu as vu comme ils étaient heureux d'être ensemble, tous ces « minots »; tu as vu comme ils savouraient sans retenue le bonheur qu'ils ressentaient de pouvoir sauter, danser, courir, faire la fête; sans retenue, sans danger, sans agressivité.

Et puis, ne me dis pas que tu n'as pas été touchée en regardant tous ces jeunes parents, que nous avons eu plaisir à voir si nombreux ce soir là, partager ces moments de joie et de bonne humeur avec leurs enfants; eux-mêmes tellement heureux de vivre pleinement ces merveilleux instants de joyeuse et si tendre complicité.

Autre chose encore. Te souviens tu d'avoir jamais vu autant de petits bébés réunis en une même soirée de fête dans notre village? Moi, jamais! Comme c'est réconfortant! Y a-t-il signe plus encourageant pour nous persuader qu'il y a, ici, chez nous, un vrai potentiel d'avenir. Mais, attention, je m'égare..., mon propos devient trop sérieux, et ce n'est pas le ton que j'entends donner à cet éditorial.

Non, aujourd'hui, tu vois, je veux simplement dire qu'à l'orée de cette période de vacances, l'esprit de cohésion, le sens de la fête, et surtout le bon esprit ambiant, qui nous ont ravis ce soir là, sont autant de comportements qui valorisent l'image de notre village et honorent toutes celles et tous ceux qui en sont les artisans, C'est-à-dire vous!

Toi y compris, car tu étais aussi de la fête... même sans tango. Mais promis, aux prochains rendez vous festifs qui, comme tu verras dans ce magazine, sont nombreux, tu l'auras « ton » tango.

Bien cordialement S.B

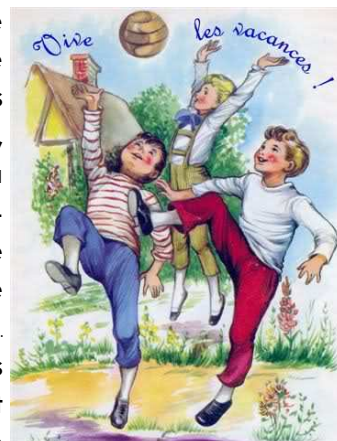


Le 29 juin, c'était une belle fête que l'on a vécue dans la cour de

l'école. Merci et compliments aux enseignants, au personnel municipal, aux membres de l'association AMSTRAMGRAM, à tous les parents bénévoles, et surtout aux enfants.

Le 3 juillet se tiendra le conseil d'école. Deux jours plus tard, Josiane, l'adjointe déléguée aux affaires scolaires, procédera à la traditionnelle remise des livres de fin d'année.

Puis tout ce petit monde se



séparera pour des vacances que nous leur souhaitons heureuses et divertissantes.

Nous adressons nos vœux de plein succès à ceux de nos scolaires qui quittent l'enseignement primaire, pour accéder au statut de collégien.

D'ores et déjà nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux qui vont prendre place sur les bancs.

A vous qui, avec autant de passion que de générosité, faites vivre notre petite école rurale. A vous qui êtes le ferment du développement de nos enfants. A vous qui êtes aussi en grande partie leur référence. Merci! Rendez vous est pris pour le 4 septembre.

Bonnes vacances!

INFOS LOCALES



ALLO DÉCHETS

ENLÈVEMENT DES
ENCOMBRANTS

LES JEUDIS

05 et 19 juillet

Tel : 04 94 04 42 08

SALLE DES FETES

Pour faire face à l'augmentation du coût des charges d'entretien, et pour participer à la remise en état des locaux, le tarif de location de la salle des fêtes sera modifié à compter 01^{er} septembre 2012.
150€ sans option
200€ avec vaisselle et gazinière.

L'ÉTÉ en MONTAGNE

à MERIBEL MOTTARET

Trois semaines encore disponibles

14/07 AU 21/07

21/07 AU 28/07

11/08 AU 18/08

Adressez vous en mairie.

france
3

Le 25 juillet dans le cadre d'une émission intitulée : « Un jour un village » une équipe de FR3 viendra faire un reportage sur notre commune. Proposez nous des sites à faire voir, susceptibles de mettre en valeur Saint Antonin.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME & LE SCHEMA D'ASSAINISSEMENT

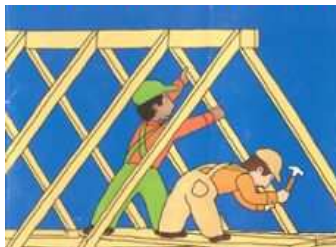
Comme suite à l'examen du dossier « PLU approuvé » transmis aux autorités de l'Etat, le sous-préfet de Brignoles nous a adressé la correspondance suivante, datée du 15 juin 2012.

« Par délibération en date du 23 avril 2012, votre conseil municipal a approuvé le PLU de la commune. L'ensemble des pièces du dossier a été reçu dans mes services le 27 avril 2012 dans le cadre du contrôle administratif de l'Etat.

L'examen du dossier n'appelle pas d'observation de ma part »

Le NOUVEAU PLU est donc désormais en vigueur sur notre commune

Le règlement et les documents graphiques correspondants sont consultables en mairie



MAJORATION DE 30% DES DROITS À CONSTRUIRE

Dans le numéro précédent nous vous indiquions que le document d'analyse serait consultable en mairie à compter du 18 juin.

MAIS... à la suite des élections présidentielle et législatives, des modifications sont annoncées :

« **Le sénateur centriste Pierre Jarlier a annoncé lundi 25 juin 2012 avoir déposé, avec une dizaine de ses collègues du groupe UCR, une proposition de loi visant à abroger la loi voulue par Nicolas Sarkozy autorisant une majoration de 30% des droits à construire.** » - [La Gazette des communes du 26 juin 2012] - Ce même magazine ajoute que « la suppression de la majoration de 30% des droits à construire aura probablement lieu en juillet. » Notre analyse est prête, mais elle reste dans les tiroirs en attendant la suite des événements.



TRANSPORT PASS'JEUNE

A titre expérimental les élèves collégiens et lycéens, titulaires de la carte VARLIB pour l'année scolaire 2011/2012, pourront, dès le mois de juillet, accéder aux lignes régulières sous réserve que la carte électronique ait déjà fait l'objet d'une validation.



PRESTATION DE SERMENT : Le 5 juin 2012, Philippe, notre policier municipal, a prêté serment devant le juge du Tribunal d'Instance de Brignoles. En plus des compétences générales de police municipale, il est désormais également compétent pour relever les infractions en matière d'urbanisme et nuisances sonores.

NOS AMIS LES CHIENS nous sont très chers, nous apprécions leur compagnie et leur fidélité. **MAIS attention!** Ils peuvent aussi créer des **troubles de voisinage** par aboiements répétitifs, qu'ils soient de jour ou de nuit. De plus, faut il rappeler que leur présence, même tenus en laisse, **n'est pas admise dans le Square Jean Fustier**, où jouent nos enfants. Respectons la quiétude d'autrui.

INFOS GENERALES

LE GUIDE DU LOUEUR vient d'être publié par le Conseil Général. Il fait le point sur les nouvelles normes de classement des meublés de tourisme. Rappelons qu'un meublé de tourisme est une villa, un appartement ou un studio meublé, offert en location à une clientèle de passage qui effectue un séjour d'un jour, à plusieurs mois (90 jours maxi). Ces meublés doivent obligatoirement être déclarés en mairie. Ils peuvent obtenir un classement officiel, de 1 à 5 étoiles, avec tous les avantages liés à ce classement (impôts, chèques vacances, gage de qualité, communication et promotion)

Pour plus d'informations, procurez-vous le guide du loueur en mairie.

REPONDEUR METEO

Pour faire face aux situations de vigilance, Météo-France met en place un répondeur diffusant une information gratuite, accessible au simple coût de la communication :
05 67 22 95 00

Chacun peut ainsi se renseigner sur l'état de vigilance national et départemental.

Rappel : Ne pas confondre avec le 3250, qui est le numéro surfacturé de Météo-France

La FONDATION DU PATRIMOINE, nous demande de rappeler aux propriétaires privés que, dans le cadre de la sauvegarde de notre patrimoine de proximité, ils peuvent réaliser une restauration de qualité, en défiscalisant de 50 à 100% des travaux.

Le label de la Fondation est attribué sous certaines conditions que vous pourrez obtenir en contactant le délégué 83 : Jean Claude MADET—04 94 75 77 78

RESULTAT des ÉLECTIONS des DÉPUTÉ(E)S - 8^e circonscription

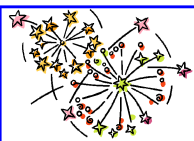
SCRUTIN DES 10 ET 17 JUN 2012	Saint Antonin		Circonscription	
	Nombre de voix		Nombre de voix	
Candidat(e)	1 ^o tour	2 ^o tour	1 ^o tour	2 ^o tour
Geneviève BLANC (F N)	73	84	13 813	13 363
Joëlle MECAGNI (Front de Gauche)	18		2 789	
Joël VIRRIAT (Ecologiste)	4		513	
Fiorella CHAUDESSOLLE (EXG)	2		249	
Robert GARCIA (AUT)	0		2	
Léna SZTRUSMAN (EXG)	1		110	
Pierre JUGY (Autres)	22		2 089	
Max PISELLI (DVD)	11		3 194	
Marc-Henri FIASCHI (DVD)	2		177	
Olivier AUDIBERT-TROIN (UMP)	115	152	18 257	24 125
Thierry GABET (Parti Radical)	6		568	
Bernard CLAP (PS)	82	119	16 583	22 027
Alain VIGIER (DVD)	2		360	
Maryse RÉTALI (Ecologiste)	5		656	

ELU

MAIRIE DE SAINT ANTONIN DU VAR
Téléphone : 04 94 04 42 08
Télécopie : 04 94 04 41 05
Messagerie : saint.antonin.mairie@orange.fr

ANIMATIONS-LOISIRS

UN BEAU PROGRAMME POUR BEL ÉTÉ DE FÊTES



Ca commence avec la FÊTE NATIONALE

SAMEDI 14 JUILLET

17H00 : Concours de pétanque en doublettes.

Patronné par l'entreprise Christophe VALETTE et le salon « Coiffure et Nuances »

22H00 : Feu d'artifice, qui sera suivi d'une superbe soirée dansante et « Mousse partie » avec OXYGENE.

Buvette et petite restauration sur place.

AVEC EN GUISE DE MISE EN BOUCHE

le samedi 14 juillet également

Un dîner concert à la Magnanerie du
Domaine de Mentone

Ambiance exotique

55€ en individuel - 198€ pour table de 4

Uniquement sur réservation

04 94 04 42 00

ou info@chateamentone.com

Mais n'oubliez pas que vous êtes ensuite attendus au village, à 22 heures, pour le feu d'artifice et la soirée dansante.

Nouveau

Et on continue avec

Les Jendis du Cigaloun

SOIREE PIANO-BAR en terrasse arrière, au dessus de la piscine à partir de **20 heures** les 5, 12 & 19 juillet ; puis les 2, 9, 16 & 23 août; et pour finir la saison, les 6, 13 & 20 septembre.

APERITIF EN MUSIQUE sur le devant du Bar, un jeudi par mois, de **19 heures à 21 heures** les Jendis 26 juillet; 30 août et 27 septembre.

ATTENTION : Ces trois derniers jendis de chaque mois, la circulation sera interrompue de 19 à 21 heures entre le Parking Jean Fustier et le Bar.

CETTE ANNEE LA FETE AU VILLAGE, CE SERA

Samedi 21 juillet

17 heures : Concours de pétanque en doublettes patronné par ISO ALU SARL & « Lou CIGALOUN »

19 heures : Repas « Moules-Frites » pour 10 euros, jusqu'à épuisement des stocks. Attention de ne pas arriver trop tard!

21 heures : Spectacle Caraïbes/Antilles suivi d'un final dansant avec DJ.

Comme toujours, buvette et petite restauration sur place.

Dimanche 22 juillet

17 heures : Concours de pétanque en doublettes patronné par « Le FOURNIL d'ANTONIN; le RELAIS des MOUSQUETAIRES & VAR ENERGIE »

20 heures : Le « GRAND AIOLI »
Sur réservation - Places limitées
13 euros par personne incluant : aioli et garniture + dessert + pain)

21 heures 30 : Soirée Musette-Variétés avec la formation de Patricia Magne.

Buvette et petite restauration sur place.

🗨 Du jeudi 12 au lundi 16 juillet, de 10.00 à 12.00 et de 15.00 à 19.00, exposition peintures et sculptures en mairie

🗨 Du 29 juin au 1^{er} septembre Jérôme Ispanakçi expose à Mentone.

ET PUIS IL Y AURA AUSSI :

Mercredi 15 aout : Soirée Pistou + spectacle Cabaret + soirée dansante « Belle époque »

Dimanche 9 septembre : La Paella au hameau de Mentone.